ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Le FMI veut plus de «prudence»

Gare au repli prolongé des prix du pétrole. L'avertissement émane du FMI qui incite l'Algérie à la prudence budgétaire dans sa gestion des revendications sociales et à la diversification de son économie.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Dans un rapport diffusé vendredi dernier, le Fonds monétaire international (FMI) observe que l'économie algérienne «se porte relativement bien malgré un climat d'incertitude économique international». Selon le FMI, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) était en 2011 «solide» à environ 2,5% (autour de 5% hors hydrocarbures), du fait du Programme d'investissements publics (PIP). Concernant l'inflation, maintenue autour de 4%, le Fonds relève que «la hausse des cours internationaux des produits alimentaires et les relèvements substantiels des salaires de la Fonction publique ne se sont pas traduits par une progression sensible de l'inflation en raison des subventions accrues des produits alimentaires de base, d'une hausse de l'épargne des ménages, d'une plus grande demande d'importations et d'une politique monétaire vigilante».

La croissance à moins de 3,5% en 2012

En outre, le FMI constate qu'«avec la hausse des cours du pétrole, l'excédent du compte courant est porté à 9,5% du PIB en 2011 et les recettes budgétaires des hydrocarbures augmentées de 30%». Tout en relevant la hausse substantielle des réserves officielles de devises, le FMI indique, cependant, que «le budget restera déficitaire de 4% du PIB environ, l'augmentation des recettes budgétaires étant plus que compensée par une hausse de 32% des dépenses totales, en particulier des salaires de la Fonction publique et des transferts». A court terme, la croissance, relève le rapport, «continuera d'être tirée par les investissements publics et le programme d'investissements de la compagnie nationale d'hydrocarbures (Sonatrach)». Pour 2012, le FMI avance que «le PIB hors hydrocarbures pourrait progresser de 5%, mais la production d'hydrocarbures devrait poursuivre sa baisse du fait d'une faible demande mondiale, limitant le taux de croissance globale entre 3 et 3,5 % environ».

Le solde budgétaire restera déficitaire

En ce qui concerne l'inflation, celle-ci devrait se maintenir aux alentours de 4% «si la hausse des prix des produits alimentaires frais reste modérée et les pressions inflationnistes résultant de l'augmentation des salaires sont maîtrisées». Dans la mesure où «les cours du pétrole qui, selon les prévisions, devraient être relativement élevés, devraient maintenir un solde extérieur positif et des recettes budgétaires importantes», le Fonds estime, néanmoins, que «le solde budgétaire restera déficitaire», à moyen terme. Or, note le FMI, «l'orientation budgétaire expansionniste de ces dernières années a, cependant, rendu la situation budgétaire vulnérable aux fluctuations des cours du pétrole», ajoutant que le prix, permettant d'équilibrer le budget, est aujourd'hui légèrement supérieur à 100 dollars le baril.

Photo : DR.

Le FMI craint un repli prolongé des prix du pétrole.

Gare à la hausse du chômage

Selon le FMI, «d'importants risques baissiers émergeront en cas de dégradation de la situation économique internationale et d'un repli prolongé des cours du pétrole».

Et d'avertir que les positions extérieure et budgétaire «seraient alors sérieusement affaiblies, entraînant vraisemblablement une réduction forcée des investissements publics et se traduisant par un fléchissement de la croissance et une hausse du chômage».

D'où la nécessité, selon le FMI, réitératif, «de diversifier l'économie algérienne, d'améliorer le climat des affaires, de faire reculer le chômage et de réduire les vulnérabilités à moyen terme». En ce sens, et d'autant que l'investissement public aura «un rôle moins dynamique», le FMI préconise que «le secteur privé devra devenir un moteur plus puissant de croissance et de création d'emplois» et estime essentiel d'«améliorer le climat des affaires pour améliorer les perspectives de croissance à long terme».

Gérer l'argent du pétrole prudemment !

Saluant «les bonnes performances économiques globales réalisées par l'Algérie ces dernières années dans un environnement économique international difficile», le Fonds note cependant que «des défis importants subsistent et encouragent les autorités à redoubler d'efforts en vue de préserver la stabilité macroéconomique, rétablir la prudence budgétaire et diversifier l'économie avec un secteur privé plus solide».

Voire, «bien que les cours élevés du pétrole permettent de répondre aux revendications sociales urgentes et maintenir la stabilité sociale, cela devrait être géré avec prudence pour éviter des tensions inflationnistes et préserver la viabilité budgétaire à moyen terme».

C. B.

GESTION DU TAUX DE CHANGE

Le FMI appelle à améliorer la productivité

Le Fonds monétaire international (FMI) agrée la gestion du taux de change mais appelle néanmoins à améliorer la productivité. Ainsi, l'institution internationale considère que «le régime de change a bien servi l'Algérie et salue la détermination des autorités à maintenir le taux de change réel proche de son niveau d'équilibre». Toutefois, l'on souligne «la nécessité de renforcer les déterminants fondamentaux du taux de change, y compris la position budgétaire et les gains de productivité». En outre, le Fonds «félicite la Banque d'Algérie pour avoir maîtrisé les tensions inflationnistes et avoir efficacement absorbé une liquidité systémique accrue générée par la hausse des recettes des hydrocarbures et le niveau important des dépenses publiques».

C. B.

CONCESSION DU FONCIER AGRICOLE

400 000 hectares identifiés

Une superficie de près de 400 000 hectares a été recensée au niveau national en vue de créer de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, dans le cadre du soutien aux jeunes investisseurs.

Cité par l'agence nationale de presse, le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA) au ministère de l'Agriculture et du Développement rural indique que les services de wilaya ont identifié à ce jour 828 périmètres d'une superficie totale de plus de 373 000 hectares, appartenant au domaine privé de l'Etat. Selon la procédure en vigueur, les nouvelles terres seront attribuées en concession à des investisseurs ou exploitants qui seront sélectionnés par voie d'appels d'offres. Concernant les terres appartenant aux privés, Ali Matallah indique que l'ONTA a reçu à ce jour plus de 1 700 dossiers émanant de propriétaires privés pour une superficie totale de 2 1791 hectares.

En notant que 265 dossiers ont été reçus dans la wilaya de Biskra pour une superficie de plus 4 000 ha. Globalement, l'Office a validé 978 demandes et a signé déjà 157 cahiers des charges avec ces propriétaires privés, ce qui leur permettra de contracter des crédits bancaires, bonifiés à hauteur d'un million de dinar/ha, en hypothéquant leurs actes de propriété.

L'acte de concession constitue auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), principal partenaire du secteur agricole, une hypothèque en tant que garantie du crédit octroyé pour l'exploitation des terres du domaine privé de l'Etat, alors que les exploitants des terres privées pourraient utiliser comme hypothèque les actes de propriété de leurs terres. En outre, le secteur a lancé en 2011 une opération d'assainissement du foncier exploité par les établissements et organismes publics tels que les fermes pilotes et les offices.

Ainsi, quelque 202 établissements ont déposé leurs dossiers au niveau de l'ONTA avec lequel ils signeront un cahier des charges en vue d'obtenir des actes de concession. La superficie identifiée jusqu'à maintenant est estimée à 154 000 ha, selon M. Matallah.

C. B./APS

PLACEMENTS DES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'Anem sommée d'être plus «transparente»

De la transparence dans la gestion des demandes d'emploi et des placements. C'est ce qu'exige Louh des responsables des agences de l'emploi sur fond de contestations récurrentes. Le ministre a cependant une satisfaction : lesdites agences fonctionnent mieux qu'à l'époque où elles étaient sous la coupe du département de la solidarité.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Reconnaissant l'instabilité qu'a connue l'Agence nationale de l'emploi (Anem) après le changement de tutelle, Louh a certifié hier que les performances de cette dernière se sont améliorées depuis qu'elles dépendent de son département ministérielle. Chiffres à l'appui, il dira qu'en 2005, l'Anem n'a pas effectué plus de 65 000 placements contre 212 000 en 2011 dans le secteur économique. S'adressant aux responsables de ces agences, le ministre a donné des instructions fermes afin que la gestion des demandes soit le plus transparente possible. La priorité, dira-t-il, doit impérativement être donnée à la main-d'œuvre locale.

Même lorsque la main-d'œuvre locale s'avère non qualifiée, les agences de l'emploi sont tenues d'imposer aux entreprises étrangères le recrutement de nationaux qui doivent impérativement être formés dans la spécialité demandée.

Une mesure qui vise à encourager la formation pour pourvoir des secteurs demandeurs comme celui des travaux publics qui souffre régulièrement de déficit de main-d'œuvre qualifiée.

En réunissant hier au niveau de son département les directeurs de l'emploi, le ministre du Travail est longuement revenu sur le bilan des différents mécanismes mis en place par son département. Il en ressort une autosatisfaction au regard du bilan chiffré.

Le nombre d'emplois créés, tous dispositifs confondus, est en hausse. Tayeb Louh ne soufflera mot, cependant, sur le nombre des petites entreprises créées dans le cadre de l'Ansej mais qui ont rencontré des difficultés et ont fini par disparaître. Pas de réponse non plus au sujet des primo demandeurs d'emploi qui, après un soutien de l'Etat de trois années, se retrouvent, une fois de plus, sur les listes des demandeurs d'emploi.

N. I.

Les dispositifs d'emploi par les chiffres

- En 2011, l'Ansej et la Cnac ont financé 61 111 projets contre 30 106 en 2010, dépassant leur objectif qui était de 50 000 projets par an.
- Les deux mécanismes ont permis la création de 128 375 emplois directs en 2011 contre 75 000 emplois en 2010, soit une augmentation de 70%.
- Depuis leur création, l'Ansej et la Cnac ont financé 222 435 projets et créé 570 406 emplois directs.
- 50 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié du contrat de travail aidé (CTA).
- En 2011, 660 810 primo demandeurs d'emploi ont bénéficié du dispositif d'aide à l'emploi contre 273 141 en 2010.

DETTES DE LA CNAS

Pas de commentaire !

Interrogé au sujet des dettes de la Cnas réclamées par la Sécurité française, le ministre du Travail, estimant que «toutes les explications à ce sujet avaient été données», a refusé de commenter la question qui lui avait été posée par des journalistes en marge de la rencontre nationale des directeurs de l'emploi.

N. I.